



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LI120000802

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Philosophie

## Présentation de la mention

Le Département de Philosophie propose une licence cohérente avec l'UFR Lettres, langues et arts, puisqu'elle offre 4 parcours Philosophie, Logique, Lettres modernes, Musique. Ceux-ci donnent la possibilité à des étudiants, désireux d'approfondir les « humanités » à travers une formation philosophique, d'ouvrir leurs perspectives sur des disciplines adjacentes qui pourraient, mieux intégrées encore aux exigences spécifiques de la philosophie, nourrir en retour la réflexion. Le parcours Musique constitue une réelle originalité au sein d'une offre ambitieuse. Ces parcours débouchent naturellement sur une poursuite d'études en master (masters Lettres et Philosophie, Philosophie, Logique), en masters enseignements, voire en musicologie (le cursus complet valide un L2 de musicologie). L'ouverture d'un master professionnel Métiers de la musique, en continuité avec le parcours de licence, est envisagée. Une filière parcours Europe, en lien avec l'UFR de Droit et sciences politiques, doit ouvrir en 2010. D'un recrutement plus restrictif, cette filière proposera un enseignement pluridisciplinaire exigeant.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	82
Nombre d'inscrits en L2	35
Nombre d'inscrits en L3	43
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La multiplicité des parcours constitue indéniablement un atout de cette formation et elle démontrerait certainement sa fécondité en intégrant davantage de cohérence entre les enseignements d'option moins spécifiques (lettres, musique, à un niveau moindre, logique) et les enseignements philosophiques - ce qui permettrait à chacun des parcours de se densifier dans une approche réflexive des méthodes et des contenus. Ces parcours ouvrent



cependant, dans une dynamique progressive et relativement bien équilibrée sur les trois années de licence, à un large choix de poursuites d'études en master et, de ce point de vue, la concrétisation d'un master professionnel métiers de la musique s'avèrerait une réelle richesse dans une formation dont les perspectives professionnelles mériteraient d'être plus nettement détaillées (Annexe Descriptive au Diplôme et fiche RNCP). Les larges horizons couverts ne devraient cependant pas faire oublier que l'apprentissage et la maîtrise des outils informatiques constituent l'un des enjeux de l'intégration des étudiants dans le monde du travail et de la culture.

Même si la taille humaine de cette licence permet sans aucun doute un suivi individualisé des étudiants, une démarche de réflexion sur l'évaluation réciproque semble manquer : les procédures d'évaluation des étudiants ne sont pas assez claires, tandis que l'évaluation par les étudiants de leur formation pourrait donner l'occasion d'un retour partagé et fécond. Celui-ci pourrait permettre d'affiner les objectifs et les méthodes en procurant au département une meilleure connaissance de son public.

De fait, les dispositifs d'accompagnement des étudiants (tutorat, professeurs référents, méthodologie), par ailleurs déjà présents, profiteraient sans doute grandement d'un tel suivi et d'une information plus précise quant au devenir des anciens étudiants et des étudiants qui ont décroché.

- Points forts :
  - L'originalité du parcours Musique et les horizons que ce dernier ouvre.
  - Une formation complète en philosophie et ouverte sur les humanités.
  
- Points faibles :
  - Le défaut de suivi des étudiants (caractéristiques de la population étudiante et son devenir).
  - Le manque de mise en perspective philosophique des disciplines d'option (lettres, musique notamment).
  - Le manque de clarté de l'évaluation des étudiants et le manque d'évaluation de la formation par les étudiants.
  - La part manifestement trop modeste faite à l'informatique.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

La mise en place d'un suivi systématisé, au demeurant en projet, donnerait des perspectives pour évaluer la pertinence des parcours tels qu'ils se présentent actuellement : leur cohérence pourrait sans doute s'améliorer à l'aune de leur impact effectif sur le devenir professionnel des étudiants. A ce titre, l'originalité et la richesse culturelle du parcours musique devraient permettre, avec la création d'un master professionnel, une poursuite d'études pertinente, avec des débouchés spécifiques et clairement identifiables, et une réelle visibilité du département à l'échelle nationale.

Les attendus du tutorat devraient être précisés (missions - remédiation, approfondissement des méthodes, recrutement et encadrement).